

## Baccalauréat en enseignement du français langue seconde



### **EDU3107 - Stage de 3<sup>e</sup> année en enseignement du FLS**

**6 crédits**

---

À l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs de stage  
**2020-2021**

Centre de formation initiale des maîtres  
Faculté des sciences de l'éducation

Université  
de Montréal

C.P. 6128, Succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

## COORDONNÉES



Stagiaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Enseignant (e) associé (e) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Superviseur (e) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Par respect pour l'environnement et étant donné la situation actuelle, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel.

### Équipe des stages BEFLS

**Annick Lépine**, Responsable des stages

[a.lepine@umontreal.ca](mailto:a.lepine@umontreal.ca), 514 343-6653

**À nommer** Commis aux stages

514-343-2363

Guide mis à jour par  
Annick Lépine, responsable et  
l'équipe des stages BEFLS

## SITE INTERNET

Le page des stages, du site de la Faculté des sciences de l'éducation, comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé. ↗ <https://fse.umontreal.ca/etudes-de-1er-cycle/stages/>

The screenshot shows the Université de Montréal Faculty of Education website. At the top, there is a navigation bar with links to Répertoire, Facultés, Bibliothèques, Plan campus, Mon UdeM, Rechercher, Ce site, and Tout UdeM. The main menu includes À PROPOS DE LA FACULTÉ, DÉPARTEMENTS, ÉTUDES DE 1<sup>ER</sup> CYCLE, ÉTUDES DE 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> CYCLES, RECHERCHE, and DONS ET PHILANTHROPIE. Below the menu is a banner image of students in a classroom setting. The page title is Accueil / Études de 1<sup>er</sup> cycle / Stages. On the left, there is a sidebar for ÉTUDES DE 1<sup>ER</sup> CYCLE with links to Baccalauréats, Colloque des finissants, Enseignants qualifiés hors Québec, Stages, and EducatUM. The main content area is titled "Stages" and contains a section on "La pratique au cœur de la formation". It discusses the importance of practical training, mentioning a stage per year, and how it fits into the academic year. It also notes that practical training is integrated into various university courses.

De plus, une page StudiUM fc sera disponible à la fin de l'été 2020 pour les enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de l'accompagnement des stagiaires. Les enseignants intéressés devront se créer un compte: ↗ <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au stage. ↗ <https://studium.umontreal.ca/>

The screenshot shows the StudiUM course page for EDU3107-A-A19. The page title is "EDU3107-A-A19 - Stage de 3e année en enseignement du FLS". The left sidebar contains links to Participants, Badges, Compétences, Notes, Forum de nouvelles de la cohorte, Documents officiels pour le stage, Dates limites d'abandon et d'annulation, Visites de supervision, Ressources françaises, Autres ressources, Espace de Daniel Lachapelle, Espace de Sarah Levy, Espace des superviseurs, Déroulement type des séminaires, Accueil, Mon StudiUM, Calendrier, Fichiers personnels, and Ajouter un bloc. The main content area shows a forum titled "Forum de nouvelles de la cohorte" with a "Nouvelles" section. Below it is a "Documents officiels pour le stage" section containing files like "Infostage EDU3107 A2019", "Calendrier EDU 3107 A2019", and "Courriel Umontreal". There are also sections for "CONSIGNES ET GABARITS POUR LES TRAVAUX" and "GrillesdeSuivi\_BEFL5.docx". A "Télécharger le dossier" button is at the bottom of this section. The top of the screen shows a Windows taskbar with various icons.

## **Table des matières**

---

Présentation du stage .....	5
Cheminement des étudiants .....	6
Formule - Intégration et responsabilités professionnelles .....	7
CALENDRIER .....	9
Règlements à l'intention des stagiaires .....	10
Accompagnement professionnel .....	11
Documents à remettre .....	12
Douze compétences professionnelles .....	13
Évaluation .....	14
Guide d'évaluation .....	17

## **Annexes**

---

1. Modalités pour les premiers jours de stage .....	30
2. Entente de stage entre l'enseignant associé et le stagiaire .....	31
3. Des suggestions pour l'observation et la cueillette de l'information .....	33
4. Instrument: grille de suivi hebdomadaire ou par cycle .....	34
5. Lexique pour la planification .....	35

## **PRÉSENTATION DU STAGE**

---

Après une première année de sensibilisation à l’enseignement du français langue seconde en contexte d’accueil au secondaire et une deuxième année d’intervention en immersion au primaire, cette troisième année de formation pratique vise à permettre aux stagiaires l’observation de liens théorie-pratique en enseignement d’enseignement au secondaire, en ILSS ou en FLS. Le stage EDU2007 – Stage en immersion française au primaire a permis l’enseignement du FLS à une clientèle anglophone. Sa réalisation ainsi que la courte incursion auprès d’une clientèle du secondaire lors du premier stage aura octroyé aux étudiants de 3e année les acquis nécessaires soutenant la création de liens théorie pratique et la préparation à entreprendre un stage destiné à une clientèle du secondaire. Le stage de 3e année se déroule sur une période de 35 jours au secondaire, comportant un minimum de 20 jours consécutifs de prise en charge complète de 50% à 75% de la tâche de l’enseignant. Il s’agit pour le stagiaire d’une occasion d’expérimenter toutes les facettes du rôle de l’enseignant, de se questionner sur son rôle social et de développer son agir professionnel. L’enseignant associé facilite et accompagne le développement des douze compétences professionnelles définies par le ministère de l’Éducation du Québec (2001). Lors des séminaires, le superviseur stimule, soutient et confronte l’étudiant de manière à favoriser sa préparation à l’intervention pédagogique au secondaire. Il utilise diverses approches pédagogiques, dont l’approche réflexive, qui permettent à l’étudiant de faire des liens entre les notions théoriques et les aspects pratiques de la profession.

Le stage EDU3107 vise le développement des douze compétences professionnelles, mais plus particulièrement les compétences professionnelles liées à l’acceptation des élèves dans leurs différences en adaptant leurs interventions pédagogiques à leurs caractéristiques, à gérer la classe de façon à maintenir des conditions propices au développement des compétences, et à parfaire leur connaissance des didactiques des matières enseignées. Par sa participation à différentes activités, le stagiaire est appelé à enrichir sa compréhension de ces compétences, à identifier et à expérimenter des moyens de les développer ainsi qu’à effectuer un retour réflexif sur sa pratique en stage. L’enseignant associé et le superviseur contribuent à cet enrichissement en offrant au stagiaire des occasions de se documenter et de discuter du sens de ces compétences à divers moments durant le stage. Dans la section de ce guide intitulée *GUIDE D’ÉVALUATION* des exemples de manifestations attendues sont proposés en fonction des critères de ce troisième stage. Cette section permet au stagiaire et à l’enseignant associé de consigner des notes et de faciliter la communication de rétroactions formatrices qui favorisent le développement des compétences professionnelles.

## CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS

Ce troisième stage s'appuie sur la connaissance du milieu scolaire et sur les habiletés d'enseignement développées dans les stages précédents, de même que sur les apprentissages réalisés dans les différents cours suivis depuis l'entrée dans le programme. Plus particulièrement, les étudiants pourront se référer, lors de leur stage, à ce qu'ils ont appris dans leurs cours PPA3104 – Élèves à besoins particuliers, ETA3030 - Instruments pour l'évaluation en FLS, PPA3222- Gestion de classe en L2 et DID2109- Enseignement de la forme en FLS.

<b>1<sup>ère</sup> année Initiation à l'enseignement du FLS</b>	<b>2<sup>e</sup> année Enseignement du FLS au primaire</b>
DID1009 Grammaire pour futurs enseignants (hors-programme) OU	DID2000 Oral
DID10101 Français écrit pour futurs enseignants 1	DID2102 Acquisition et apprentissage des langues
ETA1001 Histoire et philosophie de l'éducation	DID2209 Didactique de la littératie en FLS
ETA1111 Les écrits sur les pratiques d'enseignement	DID2600 Didactique des maths en langue seconde
LNG1400 Notions de phonétique et de phonologie	ETA1250 Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages
PPA1210 L'adolescent et l'expérience scolaire	ETA1900 Système éducatif et profession enseignante
DID1003 Notions de maths et de did pour l'ens en FLS (hors programme)	PPA3222 Gestion de classe en L2
DID10102 Français écrit pour futurs enseignants 2	DID2109 Enseignement de la forme en FLS
DID1208 Didactique de l'oral en FLS	DID3401 Culture, littérature jeunesse et didactique
DID1212 Grammaire française et didactique	ETA2250 La régulation des apprentissages et le jugement
DID1213 Sociolinguistique et FLS	PPA2100T Intégration des TIC
LNG1540 Notions de syntaxe	PPA2105 Laboratoire d'enseignement en FLS
PPA1100 Apprentissage scolaire et développement	Stage : EDU2007 Stage en immersion du français au primaire
Stage : EDU1007 Stage de familiarisation en accueil, secondaire	Activité d'intégration : EDU2307 Oral/littératie en FLS
Activité d'intégration : EDU1307 L'enseignement en FLS	

<b>3<sup>e</sup> année Enseignement du FLS au secondaire et aux adultes</b>	
ETA2200 École et environnement social	FRA1005 Analyse de textes
ETA3030 Instruments pour l'évaluation en FLS	PPA3002 Diversité ethnoculturelle et enjeux pédagogiques
PPA3104 Élèves à besoins particuliers	Un cours à option : FRA1130 Introduction à la littérature québécoise FRA1140 Introduction à la francophonie FRA2284 Paralittératures
Stage : EDU3107 Stage de 3 <sup>e</sup> année en enseignement du FLS	Un cours à option : Cours de langue (bloc 70A)
Activité d'intégration : EDU3307 L'évaluation et la différenciation en FLS	

Lien vers la page StudIUM des plans de cours : <https://studium.umontreal.ca/mod/page/view.php?id=634292>

## FORMULE - Intégration et responsabilités professionnelles

Élément	Spécificités
<b>PRÉSTAGE :</b> 2 journées  <b>STAGE :</b> de 35 à 40 jours selon le cheminement de l'étudiant  <b>SÉMINAIRES :</b> 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 journées de préstage (annexe 1) <b>AVANT LE PREMIER SÉMINAIRE</b>   <i>Le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignant associé et remplit le formulaire d'entente de stage (sur StudiUM, sera fourni par l'étudiant à l'enseignant associé).</i> </li> <li>■ Présence dans le milieu de stage pendant 35 à 40 jours intensifs.</li> <li>■ Participation <b>obligatoire</b> à <b>4 séminaires</b> conformément au calendrier.</li> </ul>
<b>Volet intégration et prise en charge progressive</b>	<p><b>Observation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Fonctionnement du groupe</li> <li>■ Comportement d'élèves</li> <li>■ Approches pédagogiques</li> <li>■ Modèles de gestion de classe</li> </ul> <p><b>Assistanat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Collaboration à différentes tâches de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc.</li> </ul> <p><b>Interactions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation, s'il y a lieu, à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres avec les parents d'élèves (la présence aux rencontres officielles avec les parents n'est pas comptabilisée dans les journées de stage, mais obligatoire).</li> </ul> <p><b>Prise en charge progressive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Animation d'une activité de présentation.</li> <li>■ <b>Animation quotidienne d'une ou plusieurs activités réparties</b> de façon à prendre en charge jusqu'à <b>75% de la tâche complète de l'enseignant dès la deuxième semaine du stage</b>.</li> <li>■ Planification en concertation avec l'enseignant associé.</li> <li>■ <b>Les dernières journées de stage</b> devraient être en transition vers la reprise progressive des groupes par l'enseignant.</li> </ul>
<b>Volet intervention et prise en charge complète</b>	<p><b>Prise en charge complète</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prise en charge autonome* de 75% de la tâche complète de l'enseignant, à partir d'un <b>cahier de planification bien élaboré</b></li> </ul> <p><i>*L'autonomie doit être comprise ici comme la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions, d'assumer les conséquences des actions entreprises et de démontrer une maturité en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. En résumé : une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer. Dans ce contexte, l'enseignant laisse le stagiaire enseigner seul, mais il demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Il revient</i></p>

	<p><i>régulièrement en classe pour observer le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluation des élèves en concertation avec l'enseignant associé.</li> </ul>
<b>Supervision : 2 visites</b>  Observation de l'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire	<p><b>Première visite</b> (durant la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> semaine du stage)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le superviseur échange avec l'enseignant et le stagiaire sur le déroulement et les conditions particulières du stage ; Le superviseur s'informe auprès de l'enseignant et du stagiaire des aspects à privilégier lors de l'observation en classe, outillé de l'autoévaluation ;</li> <li>▪ Il réalise une première observation du stagiaire en classe (<b>période d'enseignement complète</b>)</li> <li>▪ Il échange avec le stagiaire et lui donne une rétroaction permettant de faire un bilan précis des acquis et des points à travailler, si possible en présence de l'enseignant ;</li> </ul> <p><b>Deuxième visite</b> (durant la 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> semaine du stage)</p> <p>Le superviseur <b>suit la même démarche que lors de la première visite</b> ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il échange avec le stagiaire et lui donne une rétroaction permettant de faire un bilan précis des acquis et des points à travailler qui demeurent.</li> <li>▪ L'enseignant prépare ensuite la <b>grille d'appréciation qui devra être envoyée par le courriel institutionnel à l'étudiant et au superviseur au plus tard à la date du dernier séminaire</b> (voir calendrier page suivante).</li> </ul>

Le stage se déroule en présence, à moins d'avis contraire. Le cas échéant, des précisions relatives à l'enseignement à distance en contexte de pandémie seront disponibles sur la page StudiUM du stage.

## CALENDRIER

### EDU 3107 - B. Ed. 3 Français langue seconde

Sujet à changements selon les contraintes liées à la pandémie de covid-19

A2020

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	4							1				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	5	
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	
26	27	28	29	30	31		30	31						27	28	29	30				

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31		
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

Cours: du 1<sup>er</sup> septembre au 16 octobre



Fête du travail : 7 septembre

Action de grâce : 12 octobre

Semaine d'activités libres : du 19 au 23 octobre

Stage : EDU 3107 - 6 cr.

Préstage :



Deux journées de préstage avant le 1<sup>er</sup> séminaire

(14 octobre) et 40 jours de stage du 21 octobre au 17 décembre

4 séminaires :



le 14 octobre de 9h à 12h,

le 11 novembre de 9h à 12h,

le 24 novembre de 9h à 12h

et le 18 décembre de 12h30 à 15h30

Dépôt du rapport de stage : envoi électronique  
au superviseur le 21 décembre



# RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

---

## 1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; ils doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable: code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage.
  - 1.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
  - 1.3.2. Si l'absence en stage est justifiée, les journées devront être reprises. En fonction de la durée de l'absence et du calendrier de stage, la responsable déterminera s'il y a lieu de modifier le calendrier ou de reporter le stage.
- 1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.

### 1.5. La suppléance est interdite durant le stage.

- 1.6. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsiderer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe).

## 2. Vis-à-vis de l'université

- 2.1. Les étudiants doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est **obligatoire**.
  - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
  - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
  - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.4. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

## ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Le stagiaire est le premier responsable de sa formation. Ce stage vise un pas de plus vers l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour le stagiaire de prendre en charge jusqu'à 75% des tâches de l'enseignant tout en assumant la responsabilité de sa formation. Il lui revient de faire en sorte que les éléments indispensables à sa réalisation favorisent sa réussite.

L'enseignant associé et le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La co-formation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, de travail sur l'évaluation.

### Rôle de l'enseignant associé

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec le superviseur dès l'automne;
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage (**cette rencontre est essentielle et permet d'établir un premier contact afin d'harmoniser les attentes de chacun dans l'intérêt de la formation du stagiaire**);
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
  - superviser ses planifications : il le questionne ou attire son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
  - commenter ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente **48h avant le pilotage** des activités.
- **Observer, au moins trois heures par semaine**, et donner des **rétroactions de façon régulière**, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- 

### Documents à remettre par l'enseignant associé

Documents à remettre	Spécificités	Échéance
Entente de stage (annexe)	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire avant le <b>2<sup>e</sup> séminaire</b>
Autoévaluation et plans d'action	À la mi-stage, commenter l'autoévaluation des 12 compétences et les plans d'action du stagiaire, en vue de la visite de supervision.	En discuter avec le superviseur lors des visites de supervision.
Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation qui sera fournie par le stagiaire, lui remettre à la fin du stage et en transmettre une copie au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par l'adresse courriel institutionnelle.

## Rôle du superviseur

- **Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.**
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

## Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.

## DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, le ministère de l'Éducation du Québec (Gouvernement du Québec, 2001) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs maîtres. Celles-ci constituent les visées minimales à atteindre au terme de la formation initiale. Ces compétences professionnelles s'inscrivent dans un mouvement de professionnalisation où l'approche par compétences et l'approche culturelle de l'enseignement sont préconisées.

Dans le cadre des stages, les enseignants associés et les superviseurs apporteront le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2001). Chaque année, **les 12 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.

Fondements
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
Acte d'enseigner
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
Contexte social et scolaire
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés
Identité professionnelle
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/reseau/formation\\_titularisation/formation\\_enseignement\\_orientations\\_EN.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignement_orientations_EN.pdf)

## **ÉVALUATION**

---

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- Les démarches en vue du placement;
- Les contacts avec l'ensemble des intervenants, scolaires et universitaires;
- La conduite et les actions en milieu scolaire;
- La participation aux séminaires;
- Les travaux universitaires.

L'évaluation des douze compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités.

Ainsi, en particulier, l'évaluation de la compétence 12 « Agir de façon éthique et responsable » portera sur toutes les actions à entreprendre par le stagiaire.

### **MODALITÉS GÉNÉRALES D'ÉVALUATION**

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les douze compétences professionnelles et leurs composantes qui doivent être évaluées. Les exemples de manifestations observables ne constituent pas des objectifs à évaluer. Ils servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, ces manifestations pourraient varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

### **ÉVALUATION DES COMPÉTENCES**

#### **Appréciation par l'enseignant associé**

Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : **Ne répond pas aux exigences, Répond partiellement aux exigences, Répond aux exigences.**

#### **Évaluation par le superviseur**

Deux mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences : **Succès, Succès avec difficulté ou Échec**

## PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2001), soit « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

**L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :**

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

**Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :**

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

**Pour les communications orales reliées à la profession**

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la **fréquence** d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la **gravité** d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la **conscience linguistique** de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des **moyens** employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

## ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE

### Appréciation par l'enseignant associé

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire.

### Évaluation par le superviseur

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation globale du stage : **Succès, Échec ou Abandon\***.

\*La mention abandon pourrait être attribuée quand l'étudiant décide d'abandonner son stage pour des raisons personnelles n'ayant aucun lien avec **une possibilité d'échec ou l'exclusion du milieu de stage**. En cas de **maladie ou tout autre motif jugé valable par le comité des stages**, il doit fournir **une pièce justificative** à la responsable des stages.

*\* Pour les stages 1, 2 et 3, la mention **Difficulté** peut être inscrite dans la grille d'évaluation, mais ne figure pas au relevé de notes. Il s'agit d'une indication à l'effet que le développement de la compétence visée est suffisant, mais que l'étudiant a toutefois démontré certaines lacunes en cours de stage. Cette mention vise à permettre aux superviseurs d'assurer un suivi rigoureux lors des stages suivants. Elle permet aussi à l'étudiant de cibler des éléments pour lesquels il devra mettre en place des plans d'action concrets en vue de la réussite du prochain stage.*

**ATTENTION : Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec peu importe le nombre de jours effectués en stage.**

## DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales. Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire par courriel et une autre au CFIM, en format PDF.

## GUIDE D'ÉVALUATION

<sup>1</sup>**COMPÉTENCE 1 :** Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.	<p><i>DÉMONTRE une compréhension étendue et intégrée des savoirs disciplinaires pour favoriser l'établissement de liens par l'élève.</i></p> <p><i>ÉTABLIT des liens entre les éléments de contenus du programme de formation</i></p>	
C2 : Prendre une distance critique à l'égard de la discipline enseignée.	<p><i>PORTE un jugement critique à l'égard des disciplines enseignées, du programme de formation ainsi que du matériel pédagogique utilisé.</i></p>	
C3 : Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.	<p><i>FAIT DES LIENS, lors des activités proposées, avec la culture des élèves (habitudes de vie, traditions, utilisation des savoirs dans la vie quotidienne, etc.) de façon à favoriser les apprentissages.</i></p>	
C4 : Transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives dans un espace de vie commun.	<p><i>AIDE les élèves à mettre en évidence leurs différences et la richesse de celles-ci pour améliorer la qualité des apprentissages et la vie collective de la classe (respect, tolérance, résolution de conflits, etc.).</i></p> <p><i>S'INTÉRESSE au contexte du vécu migratoire en étant accueillant, patient, souple</i></p>	
C5 : Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.	<p><i>PORTE un regard critique sur l'influence de ses propres origines et pratiques culturelles (valeurs, préjugés, habitudes de vie, etc.) et sur son rôle social</i></p> <p><i>PREND DES MOYENS pour enrichir ses propres pratiques culturelles (valeurs, préjugés, habitudes de vie, etc.) de façon à mieux adapter ses interventions aux caractéristiques culturelles de ses élèves.</i></p>	

<sup>1</sup> Ce document d'autoévaluation est aussi disponible en format Word, sur StudiUM

**COMPÉTENCE 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.**

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Employer une variété de langage oral appropriée dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.	<p><i>ADAPTE son niveau de langage oral aux situations de communication : vouvoiement, tutoiement, utilisation de formules de politesse selon les caractéristiques de l'interlocuteur.</i></p> <p><i>EMPLOIE une variété de techniques d'expression verbale (ton de voix, modulation, élocution).</i></p> <p><i>UTILISE le vocabulaire approprié aux différents thèmes et aux divers sous-groupes de la classe.</i></p>	
C2 : Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.	<p><i>RESPECTE les règles de la langue écrite dans toutes ses productions destinées aux parents, aux élèves, aux formateurs et aux pairs (voir « Précisions pour la compétence 2 » dans ce guide et les outils de référence sur StudiUM).</i></p> <p><i>ÉCRIT lisiblement, en caractères scripts ou cursifs, au tableau et dans tout document.</i></p>	
C3 : Pouvoir prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors de discussions.	<p><i>EXPRIME ses idées et ses opinions.</i></p> <p><i>SOUTIENT ses idées de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors des discussions.</i></p>	
C4 : Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.	<p><i>EMPLOIE un vocabulaire précis et une syntaxe correcte ((voir « Précisions pour la compétence 2 » dans ce guide et les outils de référence sur StudiUM).</i></p>	
C5 : Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites.	<p><i>CORRIGE de manière nuancée les erreurs commises par les élèves en fournissant une rétroaction constructive qui prend en compte son interlocuteur.</i></p> <p><i>CERNE l'intention derrière le message de son interlocuteur, à l'oral et à l'écrit.</i></p> <p><i>DÉCODE les messages non verbaux.</i></p>	
C6 : Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite.	<p><i>REPÈRE ses erreurs à l'oral et à l'écrit.</i></p> <p><i>ADOPTE des moyens concrets pour améliorer son expression orale et écrite.</i></p>	

**COMPÉTENCE 3 :** Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
Exigences du programme	<p><i>ÉTABLIT, de concert avec l'enseignant associé, les modalités de sa participation à la vie de la classe (assistanat, animation, prise en charge progressive) et de sa prise en charge de 20 jours dont 10 consécutifs.</i></p> <p><i>GÈRE un cahier de planification écrit en tenant compte des caractéristiques de l'étape, d'une semaine, d'une journée, d'une séquence d'enseignement-apprentissage, le PRÉSENTE régulièrement à son enseignant associé et, lors des visites, à son superviseur.</i></p>	
C1 : Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie.	<p><i>JUSTIFIE le choix et le contenu de ses interventions en tenant compte des liens avec les cours universitaires, les séminaires, le programme de formation, le document de progression des apprentissages ainsi que de l'apport de l'enseignant associé, ainsi que du portrait des sous-groupes d'élèves dans les classes où il intervient.</i></p>	
C2 : Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences, ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.	<p><i>S'APPROPRIE les compétences à développer et les contenus du programme dans le contexte du stage.</i></p> <p><i>TIENT COMPTE de la progression des apprentissages.</i></p>	
C3 : Planifier des séquences d'enseignement et d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages.	<p><i>ÉTABLIT, sous la supervision de l'enseignant associé, l'ordre dans lequel les compétences et les contenus seront abordés.</i></p> <p><i>ADAPTE la planification à la progression des apprentissages des élèves.</i></p> <p><i>INTÈGRE les dispositifs d'évaluation.</i></p>	
C4 : Prendre en considération les préalables, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'enseignement-apprentissage.	<p><i>TIENT COMPTE des préalables, des représentations, des différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), des besoins et des champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'enseignement-apprentissage.</i></p>	
C5 : Choisir des approches didactiques variées et appropriées	<p><i>DIVERSIFIE son répertoire d'approches didactiques et pédagogiques.</i></p>	

au développement des compétences visées dans le programme de formation.	<i>CONSTRUIT des situations appropriées aux contenus d'apprentissage.</i>	
C6 : Anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.	<i>REPÈRE, avec l'aide de l'enseignant associé, des éléments qui feront obstacle à l'apprentissage dans le but de réviser les caractéristiques des contenus à faire apprendre.</i> <i>PLANIFIE des interventions qui vont amener l'élève à prendre conscience de ses connaissances à différentes étapes de l'exécution de la tâche.</i>	
C7 : Prévoir des situations d'apprentissage permettant l'intégration des compétences dans des contextes variés.	<i>FAIT DES LIENS entre les compétences visées et plusieurs situations de la vie courante.</i> <i>ÉLABORE, avec l'aide de l'enseignant associé des tâches qui sollicitent plusieurs stratégies cognitives et métacognitives.</i>	

**COMPÉTENCE 4 :** Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Créer des conditions pour que les élèves s'engagent dans des situations problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.	<p><i>PRÉSENTE aux élèves une situation qui comporte un ou plusieurs défis raisonnables. ORIENTE les élèves vers les informations pertinentes et les AMÈNE à anticiper le résultat de leurs actions.</i></p> <p><i>SUSCITE la motivation à apprendre des élèves en étant dynamique.</i></p> <p><i>ÉTABLIT un cadre de travail (communication des attentes, répartition des tâches, définition des rôles, etc.).</i></p> <p><i>Accompagne sa présentation de gestes, mimiques, illustrations, matériels variés pour faciliter la compréhension des élèves.</i></p>	
C2 : Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissage proposées.	<p><i>RASSEMBLE des informations provenant de ressources linguistiques variées.</i></p> <p><i>MONTRE aux élèves comment accéder aux données pertinentes.</i></p>	
C3 : Guider les élèves dans la sélection, l'interprétation et la compréhension de l'information disponible dans les diverses ressources ainsi que dans la compréhension des éléments des situations problèmes ou des exigences d'une tâche ou d'un projet.	<p><i>AIDE les élèves à dégager les caractéristiques des données importantes.</i></p> <p><i>AMÈNE les élèves à expliquer et à justifier les données qu'ils ont consultées, retenues ou écartées afin de vérifier leur compréhension.</i></p>	
C4 : Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.	<p><i>AMÈNE les élèves à prendre conscience de leurs stratégies, démarches et questions afin de favoriser le transfert des apprentissages.</i></p>	
C5 : Habiliter les élèves à travailler en coopération.	<p><i>AIDE les élèves à organiser avec justice, équilibre et efficacité les tâches et responsabilités à assumer.</i></p> <p><i>SUSCITE les interactions entre les élèves pour favoriser les apprentissages.</i></p>	

**COMPÉTENCE 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.**

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : En situation d'apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.	<p><i>CONSIGNE diverses informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves.</i></p> <p><i>ADAPTE, en action et avec l'aide de l'enseignant associé, son enseignement en vue de favoriser la progression et le transfert des apprentissages.</i></p>	
C2 : Établir un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d'acquisition des compétences.	<i>REPÈRE les difficultés rencontrées en corrigeant divers travaux d'élèves.</i>	
C3 : Communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et d'acquisition des compétences.	<i>COMMUNIQUE aux élèves des rétroactions précises et constructives quant à leur capacité à réussir l'activité dans laquelle ils se sont engagés.</i>	
C4 : Construire ou employer des outils permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences.	<p><i>UTILISE des outils pertinents pour évaluer la progression et l'acquisition des apprentissages (documents du MELS, SAÉ, grilles d'évaluation et d'observation, bulletin, etc.).</i></p> <p><i>CONSTRUIT, avec l'aide de l'enseignant associé, des outils permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences.</i></p>	
C5 : Collaborer avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l'intérieur du cycle de formation.	<i>COLLABORE avec l'enseignant associé à la détermination du rythme et des étapes de progression des apprentissages souhaités pour la période du stage.</i>	

**COMPÉTENCE 6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.**

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.	<p><i>ÉLABORE les règles, procédures et routines qui permettent le déroulement efficace des activités usuelles de la classe en tenant compte de celles ayant déjà été établies par l'enseignant associé.</i></p> <p><i>ADAPTE sa planification du fonctionnement des activités usuelles selon les caractéristiques des élèves.</i></p>	
C2 : Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.	<p><i>AGIT en congruence avec ce qui est exigé des élèves.</i></p> <p><i>S'ASSURE que les élèves comprennent les attentes (reformule les exigences ou les décompose en étapes).</i></p> <p><i>ENCOURAGE les manifestations appropriées des comportements scolaires et sociaux des élèves tout en démontrant leurs conséquences positives.</i></p> <p><i>VEILLE, avec constance et rigueur, à ce que les exigences soient respectées.</i></p>	
C3 : Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.	<p><i>MET EN PLACE des conditions d'écoute et de partage des élèves de la classe.</i></p> <p><i>ÉLABORE des stratégies pour que les élèves apprennent à se fixer des objectifs et des manières de faire communes.</i></p> <p><i>CONSTRUIT des ententes avec les élèves pour le règlement de conflits ou de problématiques qui touchent certains élèves ou le groupe.</i></p>	
C4 : Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.	<p><i>INTERROMPT rapidement et le plus discrètement possible les comportements inappropriés lors des activités.</i></p> <p><i>ANALYSE, avec l'aide de l'enseignant associé, la situation qui cause problème avant d'appliquer des mesures propres à un élève ou de revoir son système de fonctionnement avec le groupe.</i></p>	
C5 : Maintenir un climat propice à l'apprentissage.	<p><i>S'ASSURE, avec l'aide de l'enseignant associé, que les élèves de la classe demeurent engagés dans les tâches scolaires de façon à maximiser leurs apprentissages.</i></p>	

**COMPÉTENCE 7 :** Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.	<p><i>S'INFORME, auprès de l'enseignant associé et de l'équipe pédagogique, des besoins des élèves en difficulté et des adaptations à prévoir.</i></p> <p><i>INTÈGRE des adaptations proposées par l'enseignant associé ou notées au plan d'intervention.</i></p>	
C2 : Rechercher l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves.	<p><i>RECHERCHE, auprès de l'enseignant associé et des personnes-ressources, l'information pertinente permettant de mieux comprendre les problématiques rencontrées.</i></p>	
C3 : Présenter aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles dans le groupe-classe qui les font progresser dans leur cheminement.	<p><i>PLANIFIE, à partir de ses observations et avec l'aide de l'enseignant associé, des tâches qui facilitent la gestion des rythmes.</i></p> <p><i>ÉTABLIT des conditions propices à la progression des élèves en difficulté.</i></p> <p><i>INTERVIENT fréquemment pour aider et soutenir l'élève en difficulté à adopter des stratégies efficaces.</i></p>	
C4 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.	<p><i>ASSISTE à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté (ou d'un plan d'encadrement) d'un élève présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou un handicap.</i></p>	

**COMPÉTENCE 8 :** Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Exercer un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, ainsi qu'aux enjeux pour la société.	<i>JUSTIFIE ses usages des TIC en lien avec sa vision de leur rôle dans l'enseignement et l'apprentissage ainsi qu'en fonction de leur place dans la vie des élèves et dans la société en général.</i>	
C2 : Évaluer le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux en relation avec le développement des compétences du programme de formation.	<i>IDENTIFIE des ressources technologiques et des usages pertinents en fonction des intentions d'apprentissage poursuivies.</i>	
C3 : Communiquer à l'aide d'outils multimédias variés.	<i>COMMUNIQUE par le biais des TIC avec ses formateurs et ses collègues à des fins d'information et de collaboration.</i>	
C4 : Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes.	<i>EXPLOITE l'information pertinente à l'atteinte d'intentions d'apprentissage.</i>  <i>GUIDE et DOCUMENTE la démarche des élèves pour mieux soutenir leur exploitation des ressources numériques.</i>	
C5 : Utiliser efficacement les TIC pour se constituer des réseaux d'échange et de formation continue concernant son propre domaine d'enseignement et sa pratique pédagogique.	<i>EXPLOITE des ressources numériques pour orienter et enrichir son développement professionnel.</i>	
C6 : Aider les élèves à s'approprier les TIC, à les utiliser pour faire des activités d'apprentissage, à évaluer leur utilisation de la technologie et à juger de manière critique les données recueillies sur les réseaux.	<i>OFFRE régulièrement aux élèves l'opportunité d'apprendre à utiliser les TIC et à autoévaluer l'efficacité de ses usages.</i>  <i>SENSIBILISE les élèves aux enjeux sociaux et personnels associés aux usages des TIC.</i>	

**COMPÉTENCE 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.**

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.	<i>CONSULTE le projet éducatif ainsi que le plan de réussite de l'école. PARTICIPE à la réalisation des projets pédagogiques de l'école.</i>	
C2 : Faire participer les parents et les informer.	<i>ÉTABLIT un dialogue de confiance avec les parents (les informe, les invite, tient compte de leur point de vue, recherche des solutions qui font consensus, etc.).</i>	
C3 : Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école.	<i>COLLABORE à la planification, au déroulement et à l'évaluation des interventions avec les différents partenaires de l'école (éducateurs, spécialistes, parents, etc.).</i>	
C4 : Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion ou aux activités et aux projets de l'école.	<i>SOUTIENT les élèves dans leur participation aux activités et aux projets qui concernent l'ensemble de l'école.</i>	

**COMPÉTENCE 10 :** Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation et ce, en fonction des élèves concernés.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Discerner les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'enseignement apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la maîtrise des compétences de fin de cycle.	<p><i>RECONNAÎT, selon la nature du problème ou de la tâche, quelle forme de collaboration sera la plus avisée.</i></p> <p><i>SOLLICITE, au besoin, la collaboration des membres de l'équipe selon leurs ressources individuelles.</i></p>	
C2 : Définir et organiser un projet en fonction des objectifs à atteindre par l'équipe pédagogique.	<p><i>PARTICIPE à l'organisation et la mise en place de projets avec l'équipe pédagogique (niveau, cycle ou école).</i></p>	
C3 : Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.	<p><i>PARTICIPE activement aux rencontres des équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves et aux rencontres de parents.</i></p> <p><i>PARTICIPE aux journées pédagogiques et de perfectionnement et aux autres activités des enseignants.</i></p>	
C4 : Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.	<p><i>ADOPE des comportements et des attitudes qui favorisent un bon climat de travail et l'obtention d'un consensus.</i></p>	

**COMPÉTENCE 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.**

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.	<p><i>FAIT un bilan de ses expériences et de ses apprentissages.</i></p> <p><i>FAIT DES LIENS avec ses savoirs et les ressources disponibles pour améliorer sa pratique enseignante.</i></p> <p><i>FAIT PREUVE de ténacité devant les difficultés rencontrées.</i></p>	
C2 : Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.	<p><i>MANIFESTE de l'ouverture à la rétroaction.</i></p> <p><i>EXPLICITE ses choix pédagogiques et didactiques et en JUSTIFIE la pertinence.</i></p>	
C3 : Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.	<p><i>ÉVALUE les motifs et les effets de ses actions.</i></p> <p><i>RÉINVESTIT les résultats de sa réflexion dans l'action.</i></p>	
C4 : Mener des projets pédagogiques pour résoudre des problèmes d'enseignement.	<p><i>GÈRE ses priorités de développement en tenant compte des besoins, des contraintes et des possibilités de son contexte de travail.</i></p>	
C5 : Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l'école.	<p><i>AMÈNE ses pairs, lors des séminaires, à collaborer à une réflexion approfondie sur des aspects de son enseignement.</i></p>	

**COMPÉTENCE 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.**

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU3107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.	<p><i>RECONNAÎT les valeurs en jeu dans ses interventions et leurs conséquences.</i></p> <p><i>ADOPTE un comportement susceptible de faciliter son accueil dans le milieu de stage</i></p>	
C2 : Mettre en place dans sa classe un fonctionnement démocratique.	<i>MET EN PLACE des mécanismes d'un fonctionnement démocratique.</i>	
C3 : Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.	<i>MANIFESTE SON INTÉRÊT pour la réussite de tous les élèves en accordant son attention et en offrant son soutien à ceux qui en ont besoin.</i>	
C4 : Justifier, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.	<i>JUSTIFIE, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.</i>	
C5 : Respecter les aspects confidentiels de sa profession.	<i>APPLIQUE les règles de confidentialité.</i>	
C6 : Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.	<p><i>ÉVITE toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents, des collègues tout en respectant les points de vue divergents.</i></p> <p><i>MET EN PLACE les dispositifs qui assurent le respect et l'équité.</i></p>	
C7 : Situer à travers les grands courants de pensée les problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.	<i>RECONNAÎT des problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.</i>	
C8 : Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.	<p><i>SE CONFORME aux modalités de placement du CFIM, aux règlements du stage et aux usages de la profession.</i></p> <p><i>ADOPTE un comportement respectant les positions établies avec l'équipe d'encadrement et FAIT PREUVE de souplesse et d'ouverture face aux attentes de l'enseignant associé.</i></p>	



## MODALITÉS POUR LES PREMIERS JOURS DE STAGE

Au-delà d'établir un premier contact avec l'enseignant associé et la classe, le PRÉSTAGE permet de se familiariser avec le milieu de stage. Voici quelques pistes pour rendre ces rencontres efficaces.

PISTES POUR LES PREMIERS JOURS DE STAGE	X
1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.	
2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.	
3. S'assurer que ses attentes sont compatibles avec celles de l'enseignant associé. Remplir l'entente de stage. (disponible sur StudiUM)	
4. Prendre connaissance du fonctionnement de la classe (règles, routines, modalités de travail des élèves).	
5. Dresser un portrait de la classe en s'informant des élèves à risque et des EHDAAs.	
6. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.	
7. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.	
8. Visiter l'école.	
9. Rencontrer les membres du personnel.	
10. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.	
11. Établir un lien avec les enseignants avec qui on aura probablement à coopérer (même niveau).	
12. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école <i>Identifier les journées pédagogiques, les sorties éducatives planifiées et les événements particuliers à l'intérieur du calendrier de stage. En informer son ou sa superviseure dès le premier séminaire.</i>	
13. Établir ce qu'on prendra en charge (thématique, projet, etc.)	
14. Établir un calendrier de ses prises en charge graduelles.	
15. Remplir le formulaire de confirmation de placement de stage.	
16. Si possible, obtenir une copie de l'agenda, des manuels scolaires ou des titres des collections.	
17. Remplir le formulaire sur l'inventaire des ressources technologiques. (disponible sur StudiUM)	



## ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

### ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

**Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :**

**Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :**

**Autres attentes :**

## ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

**Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :**

**Accompagnement souhaité :**

**Modalités d'encadrement du stage :**

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

---

Signature du stagiaire

---

Date

---

Signature de l'enseignant associé

---

Date



## DES SUGGESTIONS POUR L'OBSERVATION ET LA CUEILLETTE DE L'INFORMATION

### Avant le stage

Afin de se préparer à intervenir, **le stagiaire** garde le contact avec l'enseignant (téléphone, visites à l'école, etc.).

- Le stagiaire prépare ses «objectifs personnels» du stage et les présente à l'enseignant;
- Il s'informe des contenus précis à enseigner et des projets à réaliser pendant la période correspondant au stage et des liens avec les activités réalisées par l'enseignant, avant et après la période de stage
- Il s'informe également des règles d'organisation établies, des procédures de fonctionnement et des modalités de travail des élèves;
- Il observe (si possible) le fonctionnement de l'enseignant en classe pendant des périodes d'activité.

### L'enseignant :

- Donne de l'information sur son ou ses groupes ou sous-groupes, s'il y a lieu ;
- Précise les apprentissages réalisés par les divers sous-groupes et ceux envisagés pendant la période du stage;
- Prévoit et organise l'horaire du stage (observations, prise en charge graduelle), en concertation avec l'étudiant;
- Discute du document «mes objectifs personnels» préparé par le stagiaire.
- Rend explicites ses pratiques de planification, de choix et de réalisation d'activités, d'évaluation des élèves, de gestion de classe et précise ses attentes.

### Pendant le stage

#### L'enseignant :

- Facilite l'installation du stagiaire à l'école et dans les classes (espace de travail, clés, etc.); il précise à nouveau ses attentes;
- Guide le stagiaire dans ses observations (niveau de langue des élèves, stratégies d'enseignement, etc.);
- Supervise ses planifications, le questionne ou attire son attention sur l'impact possible des choix d'activités ou de mode de gestion de classe (voir, plus loin, la suggestion d'un instrument de planification);
- Lui donne accès au matériel pédagogique et aux ressources;
- Le laisse enseigner, progressivement, seul avec les élèves (d'abord, pendant une partie d'activité, puis, durant une activité complète);
- Le confère dans son autorité en présence des élèves ;
- Supervise son enseignement, lui donne de la rétroaction et **signe la grille de suivi** une fois par cycle d'horaire;
- Le conseille sur les interventions disciplinaires;
- L'intègre progressivement dans la gestion des travaux, des projets et des devoirs ainsi que dans l'évaluation des apprentissages;
- Lui propose, si possible, des occasions d'échanges auprès d'autres enseignants et d'autres stagiaires;
- L'invite à participer à des activités hors classe;
- Lui fait assumer des surveillances et d'autres tâches connexes;
- Prend du temps pour écouter le stagiaire et l'encourager;
- Échange avec le superviseur, lors de sa venue à l'école, sur les activités, les apprentissages réalisés ou en voie de l'être, sur ceux qui posent un problème, les réussites, les particularités du stage, etc.;
- Communique avec le superviseur, si nécessaire, pour faire part d'un problème et élaborer un plan d'action ;
- Participe à l'évaluation par son appréciation des compétences du stagiaire.



## INSTRUMENT: GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE OU PAR CYCLE

(une copie Word de ce fichier vous sera fourni par votre stagiaire)

Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Son utilisation vise à centrer l'observation et la rétroaction sur un ou quelques aspects d'une situation d'apprentissage, facilitant ainsi le travail d'observation et la prise en compte de la rétroaction par l'étudiant. Cet accompagnement peut se faire en trois étapes.

- 1) Après un échange sur l'expérience de la semaine, identifier un ou deux points qui posent un problème ou que le stagiaire souhaite améliorer. Discuter ce choix. Le guide d'évaluation, qui détaille les comportements indicateurs des apprentissages visés, peut aider à identifier ces points.
- 2) Réaliser une observation systématique sur ces points pendant une activité assumée par le stagiaire. Noter précisément les comportements du stagiaire et ceux des élèves.
- 3) Faire un retour (de 15 à 30 minutes) sur l'observation portant essentiellement sur les points retenus. Le stagiaire analyse sa pratique et l'enseignant lui donne de la rétroaction. Dans la perspective d'une prochaine intervention, le stagiaire envisage diverses solutions et l'enseignant lui fait des suggestions. Stagiaire et enseignant décident ensemble d'un objectif à viser à court terme, ainsi que de moyens à prendre pour améliorer la pratique et d'un moment pour la prochaine observation.
- 4) Ces grilles pourraient être demandées par le superviseur afin de documenter la progression du développement des compétences.



## LEXIQUE POUR LA PLANIFICATION

### Activité d'apprentissage

Ensemble coordonné de diverses tâches, qui ont en commun la poursuite d'une intention pédagogique.

### Amorce

Ce qui présente la problématique ou la question mobilisatrice, ce qui déclenche le travail pour mettre en contexte l'activité.

### Axe de développement

Voir PFEQ, dans les *Domaines généraux de formation* (p. 42).

### Déclencheur

Ce qui capte l'attention et suscite l'intérêt.

### Différenciation

Démarche qui consiste à adapter l'enseignement à la diversité des besoins des élèves pour assurer les progrès de toute la classe.

### Intention pédagogique

Ce que l'enseignant veut amener ses élèves à apprendre, à comprendre ou à développer, en termes de compétences, de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être.

Elle implique une description du résultat visible attendu (*L'élève sera capable de...*).

### Objectivation

Étape de prise de conscience des acquis et des procédures suivies afin de faciliter l'intégration des apprentissages.

### Réinvestissement

Activités visant la consolidation, la rétention et l'automatisation (procédures et stratégies) des apprentissages, en vue de leur transfert.

### Situation d'apprentissage (SA)<sup>2</sup>

Ensemble coordonné d'activités interdépendantes ou complémentaires menant à des apprentissages, mais sans leur évaluation sommative. Elle comporte à différents degrés des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation formative.

La SA comprend habituellement trois phases : la préparation, la réalisation et l'intégration.

### Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Situation d'apprentissage à laquelle s'ajoute une évaluation sommative.

### Situation d'évaluation

Activité ou ensemble d'activités servant à faire le point sur le développement des compétences des élèves. Elle s'inscrit dans un processus continu de collecte et d'analyse d'informations sur les apprentissages réalisés ou non par les élèves.

### Transfert

Utilisation dans un nouveau contexte de connaissances ou de compétences acquises dans un autre contexte.

<sup>2</sup> Nous choisissons d'utiliser le terme de *situation d'apprentissage* plutôt que celui de *situation d'enseignement / apprentissage* pour éviter la confusion entre SEA et SAÉ.

## AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

*Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle*

### Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,<sup>3</sup> un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconstruire vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)<sup>4</sup>. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur un aspect de cette compétence.

### Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.<sup>5</sup>
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.

<sup>3</sup> Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825  
\* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

<sup>4</sup> Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences *La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles* (MEQ, 2001).

<sup>5</sup> <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>  
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

### Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles<sup>6</sup>

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.<sup>7</sup>

### Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.<sup>8</sup>

Révisé juin 2019

---

<sup>6</sup> <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

<sup>7</sup> [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf) (dimension 1)

<sup>8</sup> St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.